

Neige : restriction de circulation pour les poids lourds sur l'A89 entre Clermont-Ferrand et Lyon

En vue des fortes chutes de neige attendues dans le Massif Central (entre 15 et 20 cm), la circulation des poids lourds de plus de 7,5t est interdite sur l'A89 entre Clermont-Ferrand et Lyon. Dans ce cadre, des zones de stationnement obligatoire et de retournement sont actuellement activées conformément aux arrêtés préfectoraux.

Les équipes de déneigement de VINCI Autoroutes sont à pied d'œuvre, toutefois les conditions de circulation sont très délicates et la prudence est de mise. Par décision préfectorale, les poids lourds ne peuvent pas circuler sur l'A89 entre Clermont-Ferrand et Lyon depuis ce matin.

Des zones de stationnement obligatoire et de retournement sont en train d'être mises en place :

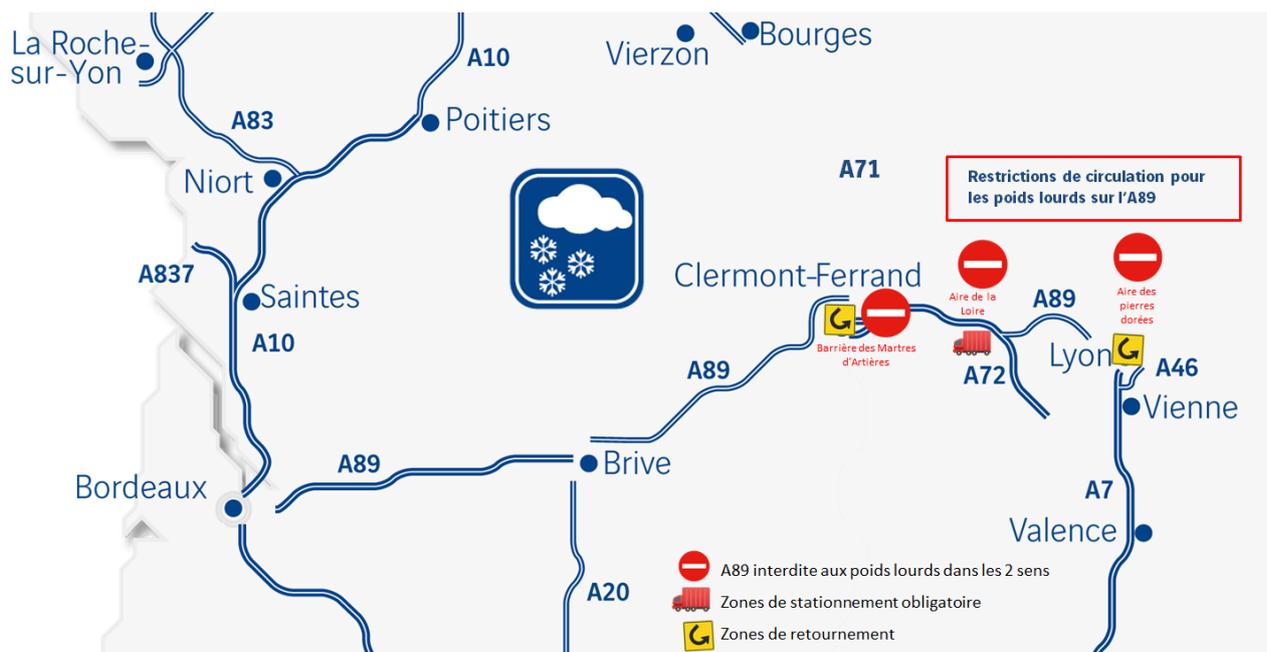
En direction de Lyon :

Après Clermont-Ferrand à la bifurcation A711/A89, les poids lourds devront, pour éviter le secteur, faire demi-tour à la barrière de péage des Martres d'Artière.

En direction de Clermont-Ferrand

Depuis Lyon *via* l'A89, les poids lourds devront faire demi-tour sur l'aire des Pierres Dorées (situées entre les échangeurs de Tarare est n°35 et de Fleurieux-sur-l'Arbresle n°36).

Depuis St-Etienne *via* l'A72, les poids lourds devront stationner sur l'aire de la Loire à proximité de la bifurcation A89/A72.



Toujours à cause des conditions météorologiques compliquées et de la neige attendue, l'accès à l'A75 depuis Béziers-Cabrials est fermé aux poids lourds.

VINCI Autoroutes recommande à ses clients de bien s'informer avant tout déplacement sur ces secteurs et d'adapter leur conduite aux conditions météorologiques rencontrées sur leur parcours.

Quelques conseils pratiques aux voyageurs

Le dispositif de viabilité hivernale ne peut être pleinement efficace que si les conducteurs de véhicules légers comme de poids lourds prennent conscience des spécificités de la conduite l'hiver et adoptent trois principes fondamentaux dans leur comportement au volant : l'anticipation, l'équipement adapté du véhicule, la prudence et le respect du code de la route.

Quelques bons réflexes sont autant de facteurs déterminants pour maintenir fluidité et sécurité pour tous :

- Bien préparer son déplacement, en se renseignant sur les conditions de circulation et en équipant son véhicule (en utilisant des pneus hiver ou en prévoyant à bord tous les équipements utiles en cas de difficultés : couverture chaude, nourriture et eau en quantité suffisante, etc.);
- Adapter sa conduite à la météo (respect des interdistances, anticipation des freinages, modération de la vitesse, etc.),
- Respecter les consignes de sécurité diffusées (privilégier par exemple de circuler sur une seule voie si la situation météorologique se dégrade).

En particulier, les conducteurs ne doivent pas dépasser les engins de salage ou de déneigement lorsqu'ils sont en action (gyrophare bleu allumé) : un seul véhicule en travers peut bloquer durablement la circulation.

Lors d'épisodes neigeux majeurs, les poids lourds peuvent faire l'objet de mesures provisoires d'interdiction de circuler et de mesures de stationnement obligatoire, en amont ou en aval de la zone concernée, afin de permettre l'intervention des engins de déneigement et le rétablissement des conditions de circulation pour l'ensemble des usagers. Dans ce cas, des zones de stationnement obligatoires sont prédéfinies par les plans intempéries. Ces aires dédiées aux poids lourds sont situées à intervalle régulier sur le réseau VINCI Autoroutes ou à proximité de ce dernier.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site internet** www.vinci-autoroutes.com
- **Les comptes Twitter** : @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic ; @MarseilleTrafic ; @A8Trafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @BordeauxTrafic ; @A11Trafic ; @A46Trafic ; @A63Trafic ; @A87Trafic ; @TunnelToulon ; @duplexa86 ; @ToulousePeriph.

CONTACT PRESSE : 01 55 94 76 40.

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).